

La francophonie, une puissance discrète à raviver à travers le monde



L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) a lancé en mai dernier une grande consultation à l'intention des 15-35 ans francophones afin de préparer la francophonie de demain. Plus de 6 000 jeunes ont d'ores et déjà proposé des initiatives. A cette initiative s'ajoutent près de 500 événements à travers le monde dans le cadre du cinquantenaire de la Francophonie. Du festival CINEMANIA à Montréal (Canada) au Salon international du livre jeunesse de Conakry (Guinée), cet anniversaire est l'occasion pour tous de redécouvrir la coopération francophone internationale à travers les arts, la culture et l'éducation.

Depuis les années 1960, l'OIF promeut la langue française à travers l'éducation, la formation, l'enseignement supérieur, et se donne également pour objectif de développer la coopération économique entre pays francophones notamment à travers les industries culturelles. Langue diplomatique historique, le français a toutefois perdu de son importance et de son prestige au cours du dernier siècle, du fait de la prédominance des puissances anglo-saxonnes dans la mise en place de la mondialisation et de la généralisation en conséquence de l'usage de l'anglais. La langue française demeure pourtant un instrument puissant de rayonnement qui permet de faire vivre l'image de la France bien au-delà de son territoire national et de poser les bases d'échanges culturels, scientifiques et commerciaux grâce à une meilleure connaissance mutuelle. Le partage d'une langue commune a en effet des conséquences indirectes comme l'augmentation des échanges commerciaux, notamment pour le commerce des services. Au-delà de la francophonie, le monde tend aujourd'hui à adopter de nouvelles modalités d'organisation basées sur des communautés de langue, d'intérêts, etc. Cette tendance s'observe dans les échanges commerciaux avec les traités de libre échange régionaux et les partenariats basés sur la langue (lusophone, arabophone, etc.).

Face à la perte de dynamique de notre langue, il est dès lors nécessaire de repenser l'espace francophone comme un véritable acteur sur la scène internationale, en réaffirmant son poids par l'éducation et la culture.

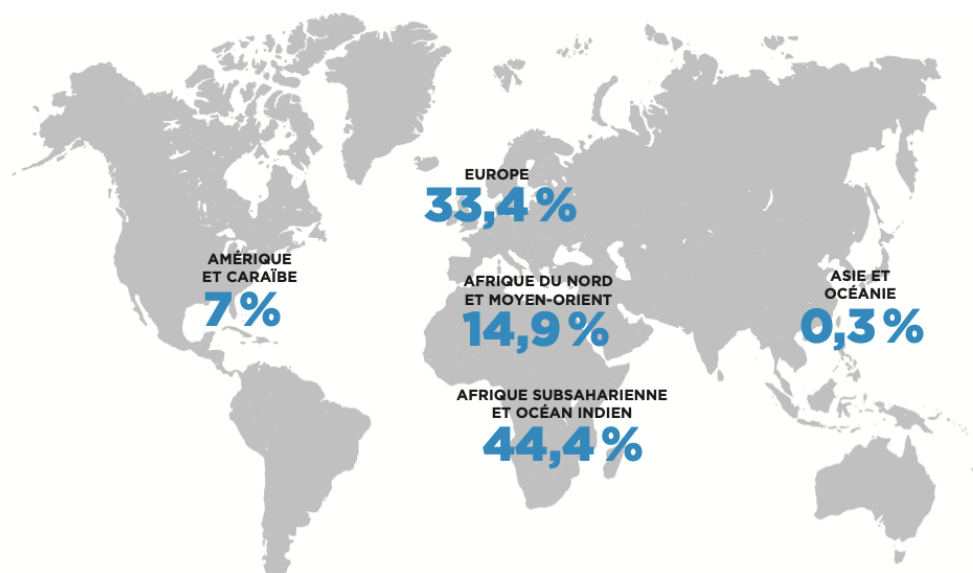
I. La francophonie face à l'anglophonie : un vrai combat ?

1. La présence de la langue française dans le monde

La langue française est depuis longtemps réputée et admirée. Elle est la langue des droits de l'homme, de la littérature et même de l'amour dans l'imaginaire populaire étranger. Malgré son niveau de difficulté soulevé par les 132 millions d'apprenants internationaux, elle reste l'un des langues les plus riches en vocabulaire. Langue « vivante » grâce notamment au travail exercé par les membres de l'Académie française, le français s'exporte à travers la culture, l'éducation, l'économie et la diplomatie.

Aujourd'hui 5^e langue mondiale en nombre de locuteurs, derrière le mandarin, l'anglais, l'espagnol et l'arabe, le français est la seule langue (avec l'anglais) à être parlé sur tous les continents. Ce sont près de 300 millions de francophones répartis dans le monde, dont 48% se trouvent en Afrique et au Moyen Orient. L'Afrique et le Moyen-Orient représentent par contre 59% des locuteurs quotidiens. Devenu une « langue-monde », le français unit autour d'une langue qui s'enrichit et évolue avec son temps. Il est par exemple la 4^e langue présente sur Internet.

Les locuteurs quotidiens du français (2018)



Malgré sa présence sur tous les continents, des analyses effectuées par l'OIF font ressortir cinq éléments jugés importants pour l'avenir de la francophonie : la mondialisation (et la montée de l'anglais), les nouveaux modes de communication, la croissance démographique, la mobilité des

francophones et la baisse générale du niveau de français des francophones. L'OIF travaille sur tous ces facteurs pour permettre à la francophonie de conserver et de développer ses atouts afin d'être une francophonie de demain, utile à tous dans les enjeux contemporains.

2. La francophonie face à la mondialisation

Face à la mondialisation, la francophonie est menacée, notamment par la suprématie de l'anglais. L'anglais a pris le pas sur les relations diplomatiques (même si le français reste une langue officielle dans de nombreuses institutions comme les Nations unies ou l'Union européenne) et les relations économiques, mais également les relations universitaires, artistiques et culturelles. André Vallini, ancien secrétaire d'État chargé du développement et de la francophonie, avait publié à ce propos une tribune dans *Le Figaro* le 10 février 2019. Il pointait du doigt la place prise par l'anglais au sein-même de la France, prenant en exemple le changement de nom d'i-Télé en CNews ou encore la place prise par les cours délivrés en anglais dans les grandes écoles telles que Sciences Po.

Dans les industries culturelles, l'anglophonie a capté une part importante des échanges commerciaux, l'exemple le plus parlant étant celui du secteur du cinéma. Depuis la réouverture des salles de cinéma en France, celles-ci souffrent du manque des « block-busters » américains, preuve de l'importance prise par le cinéma anglophone. *A contrario*, les films francophones ont du mal à s'exporter. En 2019, UniFrance annonçait que les films en langue française n'avaient attiré dans le monde que 24,6 millions d'entrées, le niveau le plus bas depuis 2010.

Tandis que l'anglais s'impose petit à petit dans la culture française, les cercles universitaires à travers le monde font face à une concurrence accrue entre les langues d'enseignement, chacune pouvant ouvrir des partenariats et des opportunités de financement différent. À l'été 2019, le ministre de l'Enseignement supérieur algérien redisait l'importance de l'anglais dans les recherches scientifiques en imposant notamment aux professeurs d'utiliser des en-têtes en arabe et en anglais uniquement. Déjà en 2010, ce ministère avait précisé qu'il « travaillait sérieusement sur la possibilité d'introduire la langue anglaise au lieu du français dans les universités, en particulier dans les branches scientifiques et technologiques ». Mais le chinois et l'arabe gagnent également du terrain, dans les systèmes universitaires officiels ou

par des structures parallèles (institut Confucius, universités arabes financées par les pays du Golfe, etc.).

Face à des acteurs étatiques proactifs en la matière, les liens historiques entretenus par la France avec certains pays ne suffisent plus à garantir une place prépondérante dans les systèmes éducatifs. Pourtant, la langue continue d'être reconnue et les actions des centres culturels francophones appréciés, en particulier dans les pays en développement présentant une offre limitée dans ce domaine.

3. Un plan de sauvetage pour le français ?

La langue française semble être une langue à sauver face à l'implantation de l'anglais comme langue « universelle ». Tandis qu'en France le ministre de la culture Jacques Toubon fait voter en 1994 une loi pour protéger l'usage de la langue française, le Québec a déjà adopté depuis 1977 la Charte de la langue française affirmant le français comme langue politique et économique officielle de la province. La langue anglaise a pourtant pris une place importante dans la vie courante des francophones par des importations anglo-américaines. Ce mélange linguistique est particulièrement visible au Québec, mais il l'est également en Afrique et même en France où des commissions ministérielles ont été créées depuis 1972 pour limiter les usages des mots anglophones (*baladeur* remplace ainsi *walkman*).

Le français doit apparaître comme une « langue-culture » pour survivre. Moteur de développement, la culture francophone ne peut être dissociée de la langue. Par la littérature et les arts, le tourisme culturel, les médias, l'éducation, les sciences humaines et sociales, le développement du français se veut durable.

L'un des points forts de la francophonie est sa littérature, reconnue pour sa qualité artistique et sa portée culturelle. Les auteurs français dits « classiques » sont étudiés dans le monde entier. En littérature française, les livres les plus traduits et vendus en 2017 étaient *Le Petit Prince* de Saint-Exupéry, *L'Étranger* d'Albert Camus et *Madame Bovary* de Gustave Flaubert. Mais les auteurs français ne sont pas les seuls à écrire en français.

Alors que le français a été longtemps utilisé par les peuples colonisés comme un outil de contestation et d'affirmation d'une culture différente (par

le mouvement de la Négritude dans l'Afrique noire ou la littérature maghrébine militante des années 1950), il est aujourd'hui volontairement choisi par des auteurs francophones pour la richesse de son vocabulaire, son esthétisme et la recherche d'une stylistique. Certains auteurs étrangers choisissent également le français pour ces mêmes raisons, comme le japonais Akira Mizubayashi. Son premier essai en français, *Une langue venue d'ailleurs*, lui a notamment valu le Prix du Rayonnement de la langue et de la littérature française en 2011.

II. La francophonie, puissance « quasi » invisible

« Aujourd'hui, la majorité des locuteurs qui utilisent le français quotidiennement résident sur un territoire où cette langue n'est pas la langue première de la majorité de la population. Il est donc temps de repenser l'espace francophone afin qu'il puisse être au service des communautés comme des citoyens. »

Rada Tirvassen, professeur et chef de département des langues anciennes et modernes à l'Université de Pretoria (Afrique du Sud)

1. Se doter de moyens d'action

L'espace francophone n'est pas qu'un réseau de pays partageant une langue commune. Des liens très forts se sont créés entre les différents gouvernements, et ce depuis la fin des années 1960. Léopold Sédar Senghor, fondateur du mouvement littéraire de la Négritude et premier président de la République sénégalaise, est avec Habib Bourguiba, ancien président tunisien, et Hamani Diori, premier président nigérien, à la base de la Francophonie institutionnelle. Souhaitant mettre la langue française au service des territoires et des citoyens, ils ont porté leurs idées menant à la signature portant création de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT) le 20 mars 1970. Le projet n'a eu de cesse d'évoluer jusqu'à la création de l'OIF en 2005.

L'OIF compte aujourd'hui 88 États et gouvernements : 54 membres, 7 membres associés et 27 observateurs, répartis sur tous les continents. Munie de représentations permanentes auprès des Nations unies, de l'Union européenne et de l'Union africaine, l'Organisation joue un rôle essentiel au

sein des organisations internationales pour relayer les problématiques et les positions spécifiques au monde francophone.

Durant ces cinquante dernières années, le réseau francophone s'est doté de pouvoirs politiques et diplomatiques afin de s'assurer une place sur la scène internationale. Jacques Chirac, alors maire de Paris, a été à l'initiative de la création de l'Association internationale des maires francophones (AIMF) en 1979, tandis que François Mitterrand a invité les chefs d'États et de gouvernements des pays francophones lors du premier Sommet de la Francophonie à Versailles en 1986. En 2019, l'AIMF a investi 8,5 millions d'euros dans plus de 70 projets de ville, participant ainsi à l'installation d'équipements urbains, sportifs, culturels et sanitaires, et facilitant également l'accès à l'eau potable et le développement de l'entrepreneuriat. L'OIF agit également avec l'Assemblée parlementaire de la Francophonie et trois opérateurs : l'Agence universitaire de la Francophonie, TV5 Monde et l'Université Senghor à Alexandrie.

En tant qu'instance originellement portée vers le plaidoyer plus que la gestion de projets concrets, les moyens d'action de l'OIF sont relativement faibles au regard d'autres institutions internationales. Ainsi, le budget prévisionnel de 2018-2022 prévoit environ 36 millions d'euros de dépenses de programmation par an. A titre de comparaison, mais en gardant à l'esprit que ces deux institutions n'exercent pas les mêmes missions, l'Agence française de développement a engagé en 2018 1,3 milliard d'euros en dons (2/3 de ces dons devant être consacrés à 19 pays prioritaires, principalement africains francophones). L'institution doit donc le plus souvent inscrire ses actions dans des logiques multi-acteurs pour cumuler les financements et permettre de réaliser des projets à une échelle significative.

L'OIF a cependant su valoriser les avantages de son réseau et du partage d'expérience et de bonnes pratiques pour devenir un partenaire légitime dans certains domaines. La volonté d'élargir progressivement son champ d'action à de nouvelles thématiques a pu toutefois diluer ces efforts.

2. Reconquérir grâce aux systèmes éducatifs

Contre la mondialisation à l'excès et la montée en puissance de la langue anglaise, la francophonie doit s'appuyer sur le renforcement des

systèmes éducatifs comme moyen de promotion de la langue française. Le français doit redevenir une langue d'usage.

L'augmentation significative du nombre de locuteurs quotidiens du français en Afrique s'explique par une très forte croissance démographique et par la place donnée au français dans les systèmes scolaires. Depuis les années 1960 et l'indépendance des pays africains, une quinzaine d'États a préféré généraliser le français comme langue principale d'enseignement, malgré la présence de l'arabe et de nombreux dialectes. Pour l'OIF, « c'est au cœur de cette articulation harmonieuse entre le français et les langues nationales que se joue aussi l'avenir de la francophonie en Afrique » ; cette articulation permettant aux locuteurs de garder une identité qui leur est propre. Grâce au système éducatif, le nombre de francophones a augmenté de plus de 15% au Maghreb et au Liban et de 12% en Afrique subsaharienne entre 2014 et 2018.

Ce constat est néanmoins terni par les insuffisances dans la scolarisation et la formation des enseignants dans cette même région. Les enseignants n'ayant accès à des formations initiales et continues de bon niveau en français, ils ne peuvent transmettre la langue à leurs élèves. De plus, le taux de scolarisation dans ces pays reste encore une préoccupation majeure, surtout chez les filles. Selon l'UNESCO, en Afrique subsaharienne, plus d'1 enfant sur 5 n'est pas scolarisé entre 6 et 11 ans, suivi par un tiers des enfants entre 12 et 14 ans, et 60% des jeunes entre 15 et 17 ans. Pour les petites filles, elles sont 23% à ne pas avoir accès au primaire contre 19% des garçons. L'explosion démographique en Afrique subsaharienne, avec un doublement de la population prévu d'ici 2050, pose également de nouvelles contraintes pour les systèmes éducatifs déjà sous tension qui devront absorber une jeunesse de plus en plus nombreuse.

Sur les autres continents, le français se maintient dans l'apprentissage de langues étrangères grâce à un solide réseau d'établissements scolaires à l'étranger (AEFE) et de professeurs enseignants le FLE (Français Langue Étrangère). En Europe, continent majeur pour son apprentissage, le français reste la 2^e langue la plus apprise dans le secondaire. Il occupe majoritairement le premier choix des élèves dans les pays anglophones ainsi qu'en Belgique, au Luxembourg et en Suisse. La Lettonie et le Portugal connaissent une hausse des apprenants en français dans le secondaire. Certains pays européens comme l'Allemagne, la Croatie, le Danemark, la Grèce et la Pologne déclarent même une hausse d'apprenants du français dans le primaire.

3. Faire de la culture la « puissance douce » de la francophonie

La francophonie détient une richesse culturelle inestimable, qu'elle partage sur les cinq continents grâce à des infrastructures et des événements reconnus. En 2015, les échanges de biens culturels au sein de l'espace francophone représentaient 5,7% des échanges culturels dans le monde (contre 2,6% en 2008). La France domine largement ces échanges, 65% des exportations provenant de notre pays entre 2008 et 2015. Pour cause, le réseau des Instituts français et des Alliances françaises est le plus populaire, regroupant 98 Instituts et 830 Alliances, complétés par 131 services de coopération et d'action culturelle.

L'OIF, toujours dans une logique de coopération entre les pays francophones dans le but d'avoir un poids sur la scène internationale, a aidé à la création et au développement dans tous les domaines artistiques et culturels. Pour le livre, 317 Centre de lecture et d'animation culturelle (CLAC) ont été créées dans les milieux ruraux et les quartiers défavorisés de 22 pays de l'espace francophone, et le Prix des cinq continents de la francophonie (prix littéraire) est décerné chaque année depuis 2001. Concernant l'audiovisuel, le Conseil International des radios et télévisions d'expression française (CIRTEF) regroupe aujourd'hui 44 chaînes. TV5 Monde, créée en 1984 par l'alliance de TF1, Antenne 2 et FR3, RTBF, TSR, puis du Consortium de Télévisions publiques Québec Canada, est l'un des acteurs majeurs de la promotion de la langue française et de la diversité culturelle. Reçue dans plus de 360 millions de foyer et dans plus de 200 pays et territoires, son audience hebdomadaire était de 41,9 millions de téléspectateurs en 2017, hors audiences Internet.

Le nouveau challenge de la francophonie se trouve maintenant dans la révolution numérique. La présence dans les univers médiatiques et numériques est un indicateur clés pour une langue. Difficilement mesurable, la présence du français sur la toile rejoint encore une fois un enjeu contemporain : l'accès au numérique. L'avenir de la francophonie se joue sur le développement numérique, et particulièrement celui de l'Afrique.

III. Pistes de réflexions

La langue française, protégée et valorisée dans le monde par les différentes institutions liées à l'OIF, est un vecteur important de coopération internationale.

- Alors que tous les regards se tournent vers l'Afrique, le réseau francophone a son rôle à jouer dans son essor. La coopération francophone doit particulièrement concentrer son aide dans les domaines de l'éducation et du numérique, moteurs de développement et d'avenir. La francophonie de demain se trouve dans les pays francophones africains.
- La baisse de niveau de la langue française s'illustre au travers des grandes études comparatives internationales (PISCA, Pirls). En France, l'enseignement doit être renforcé et priorisé, dès la petite enfance. Dans les pays francophones en développement, une aide à la mobilité des enseignants serait la bienvenue afin de limiter la baisse de niveau des professeurs. En venant se former en France, avec des encadrants spécialisés mais également des programmes adaptés pour être applicables dans des contextes d'enseignement différents des salles de classe françaises, ces enseignants pourront transmettre une langue française correcte, tout en l'adaptant aux spécificités de leur propre territoire.
- L'application de la loi Toubon connaît de multiples lacunes en France. L'utilisation de mots anglais ne cessent d'augmenter, comme le prouve la non-traduction de noms de films ou de séries, le remplacement de noms français par des noms anglais dans l'audiovisuel, même public, et dans les études supérieures (une école de commerce devient une *business school*). Si l'importance de l'apprentissage de l'anglais dans les études n'est pas remise en cause, celui-ci doit être accompagné d'une démarche active d'enseignement du français dans le milieu professionnel, de même que des programmes de l'OIF ciblent les fonctionnaires étrangers.
- Dans le domaine du numérique, la langue française pourrait être valorisée par i) le développement du contenu du Wikipédia en français avec pour objectif de rattraper le Wikipédia en anglais en nombre d'articles et en contributions originales avec des sources à jour, ii) le

lancement d'un projet international de traduction utilisant l'intelligence artificielle pour optimiser la traduction entre elles du français et des langues primaires des pays francophones.

- La mondialisation peut être mise au profit de la francophonie. Les industries culturelles anglophones ont réussi le pari de la mondialisation en devenant des incontournables internationaux. Les institutions francophones et les gouvernements doivent promouvoir ce même modèle d'incitation à la création en prenant en compte les logiques sous régionales (les productions francophones d'Afrique subsaharienne auront dans un premier temps plus de rayonnement dans le continent) sans exclure la recherche de succès transcontinentaux.

Note rédigée par Alexandra Monet, analyste au Millénaire



Le Millénaire est un groupe de réflexion spécialisé sur les questions de politiques publiques. Il porte un projet gaulliste, réformateur, disruptif et guidé par l'intérêt national. Il est composé d'une cinquantaine de contributeurs de divers horizons - cadres du privé, du public, chercheurs, chefs d'entreprises - et chacun expert dans son domaine.

Président : William THAY

Vice-Président : Gilles BÖSIGER

Secrétaire générale : Marion PARISSET

Directeur des études : Jean-Claude BERNARDON

Directeur des affaires publiques : Emeric GUISET

Directrice de la communication : Alexandra MONET

Communication : communication@lemillenaire.org

Presse : presse@lemillenaire.org

Et pour suivre toutes les actualités du Millénaire :

<http://lemillenaire.org>



***Mentions légales :** L'ensemble de ce rapport relève de la législation française et internationale sur le droit d'auteur et de la propriété intellectuelle. Tous les droits de la reproduction sont réservés à l'association « Le Millénaire », la reproduction de tout ou partie de ce rapport sur quelque support que ce soit est formellement interdite sauf autorisation expresse du Président de l'association.*